

FORMATION CONTINUE DE PROXIMITE FCP 034 RÈGLE DES 5 DOIGTS N° 5 « DÉLIMITER »

Public-cible

Cadres d'entreprise, responsables d'exploitation, chargés de sécurité. Toute personne amenée à pénétrer dans un local électrique

Prérequis

Aucun

Durée, horaire

1/2 jour
08h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h00

Nombre de participants

Min. 8 personnes
Max. 12 personnes

Lieu

CIFER, 1305 PENTHALAZ

Prochaines dates

Consulter le [calendrier des formations](#),
ou nous contacter

Partenariat**Prix**

325.-- CHF / personne (7.7% TVA en sus)
Matériel de cours, attestation et pause compris

Objectifs

Connaître et appliquer les actions pour mettre en sécurité un local électrique (Station MT/BT) lors de l'exécution de travaux électriques et/ou non-électriques
Garantir la sécurité des personnes et des choses

Programme

Phénomènes dangereux liés à l'électricité
Statistiques des accidents, exemples et commentaires
Sécurité lors de travaux, bases légales
Documentation technique et préparation du travail
Méthodes et distances
Exercices pratiques

Méthodologie

Exposés
Travaux interactifs
Mises en situation

Inscriptions

Formulaire en ligne sur
[CIFER inscription formations](#)

